



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE



Direction départementale  
des territoires

Service aménagement, risques

Cellule planification

Affaire suivie par Céline FRICHET

tél. 04 50 33 78 98

celine.frichet@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le 31 MAI 2018

Le directeur départemental des Territoires de la  
Haute-Savoie

à

Madame le maire de Megève

Mairie

1 place de l'Église – B.P. 23

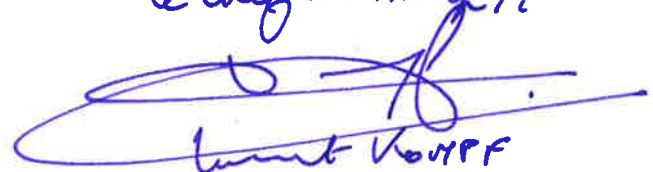
74120 MEGEVE

**objet :** Modification simplifiée n°2 du PLU

**référence:** votre lettre du 24 avril 2018

Le projet de modification simplifiée n° 2 du plan local d'urbanisme de votre commune a été notifié en préfecture le 30/04/2018 conformément aux dispositions de l'article L 123-13-1 et L.123-13-3 du code de l'urbanisme.

Je vous informe que l'examen de ce projet de modification, qui porte sur la rectification d'erreurs matérielles, n'appelle aucune observation de ma part.

le chef du SAR p/i  
  
Laurent KOFFER

**Copies à :** préfecture BAFU  
sous-préfecture de Bonneville